

BILLET DE RENTRÉE E.I.P 2017



**Vous êtes PARENT ou ENSEIGNANT.
Vous avez ou vous connaissez un
enfant, un Élève Intellectuellement
Précoce**



**Pour une DÉFINITION de l'élève intellectuellement précoce,
consulter le site du Rectorat :**
<http://www.ac-bordeaux.fr/cid78674/elevés-intellectuellement-precoces>



Pour de PREMIERS CONTACTS, s'adresser :

Aux personnes ressources de l'éducation nationale : le chef d'établissement ou le directeur d'école, le médecin scolaire, le psychologue de l'éducation nationale, les conseillers pédagogiques (1^{er} degré).

Aux personnes ressources des associations : Association Française pour les Enfants Précoces (afep64@afep.asso.fr <http://www.afep-asso.fr>),
Association Nationale pour les Enfants Intellectuellement Précoces (paysdeladour@anpeip.org)



Pour l'ACCOMPAGNEMENT de votre élève, de votre enfant :

Poser des questions : à la cellule eip 64 eip64@ac-bordeaux.fr

Répondre à des besoins identifiés : mettre en place une équipe éducative, s'appuyer sur le livret de suivi E.I.P

.....EN SAVOIR PLUS.....

- EDUSCOL <http://eduscol.education.fr/cid59724/elevés-intellectuellement-precoces>
- REVOL O. (2016), *100 idées pour accompagner les enfants à haut potentiel*, Ed. Tom Pousse
- SIAUD-FACCHIN J. (2012), *L'Enfant surdoué*, Ed. O.Jacob
- TERRASSIER J.-C. (2011), *Les Enfants surdoués ou la précocité embarrassante*, ESF éditeur
- WALH G. (2015), *Les Enfants intellectuellement précoces*, Que sais-je?